



Le lévirat ne laisse pas un homme sans descendance.

Assurer une descendance à son frère

Le lévirat

*Que se passe-t-il si un homme meurt sans enfant?
Le lévirat prévoit une descendance à cet homme qui portera son nom.*

דברים פרק כה

ה כִּי-יָשִׁבוּ אַחִים יַחְדָּו, וּמֵת אֶחָד מֵהֶם וּבֶן אֵין-לוֹ--לֹא-תִהְיֶה אִשְׁת־הַמֵּת הַחוּצָה, לְאִישׁ זָר:
יְבָמָה יָבֵא עָלֶיהָ, וּלְקַחָהּ לוֹ לְאִשָּׁה וַיְבָמָה.
ו וְהָיָה, הַבְּכוֹר אֲשֶׁר תֵּלֵד--יָקוּם, עַל-שֵׁם אָחִיו הַמֵּת; וְלֹא-יִמָּחַ שְׁמוֹ, מִיִּשְׂרָאֵל.
ז וְאִם-לֹא יִחַפֵּץ הָאִישׁ, לְקַחַת אֶת-יְבָמָתוֹ; וְעָלְתָה יְבָמָתוֹ הַשְּׂעִרָה אֶל-הַזְּקֵנִים, וְאָמְרָה מֵאֵן
יְבָמִי לְהַקִּים לְאָחִיו שֵׁם בְּיִשְׂרָאֵל--לֹא אָבָה, יְבָמִי.
ח וְקָרְאוּ-לוֹ זְקֵנֵי-עִירוֹ, וּדְבְרוּ אֵלָיו; וְעָמַד וְאָמַר, לֹא חָפַצְתִּי לְקַחְתָּהּ.
ט וְנִגְשָׁה יְבָמָתוֹ אֵלָיו, לְעֵינֵי הַזְּקֵנִים, וְחָלְצָה נַעַל מֵעַל רַגְלוֹ, וְיָרְקָה בְּפָנָיו; וְעָנְתָה, וְאָמְרָה,
כִּכָּה יַעֲשֶׂה לְאִישׁ, אֲשֶׁר לֹא-יִבְנֶה אֶת-בַּיִת אָחִיו.
י וְנִקְרָא שְׁמוֹ, בְּיִשְׂרָאֵל: בַּיִת, חָלוּץ הַנֶּעַל. { ס }

Deutéronome chapitre 25, versets 5 à 10

- 5) Si des frères demeurent ensemble et que l'un d'eux vienne à mourir sans postérité, la veuve ne pourra se marier au dehors à un étranger; c'est son beau-frère qui doit s'unir à elle. Il la prendra donc pour femme, exerçant le lévirat à son égard.
- 6) Et le premier fils qu'elle enfantera sera désigné par le nom du frère mort, afin que ce nom ne périsse pas en Israël.
- 7) Que s'il déplaît à l'homme d'épouser sa belle-sœur, celle-ci montera au tribunal, par-devant les anciens, et dira: "Mon beau-frère refuse de relever en Israël le nom de son frère, il ne veut pas m'accorder le lévirat."
- 8) Alors les anciens de sa ville le manderont et l'interpelleront; et lui, debout, dira: "Il ne me plaît point de l'épouser."
- 9) Et sa belle-sœur s'avancera vers lui à la vue des anciens, lui ôtera sa chaussure du pied, crachera devant lui et dira à haute voix: "Ainsi est traité l'homme qui ne veut pas édifier la maison de son frère!"
- 10) Et la sienne sera surnommée, en Israël, la maison du déchaussé.

Source : www.sefarim.fr: Pentateuque Deutéronome ch. 25, v. 5. (כי תצא - Ki Tetze)